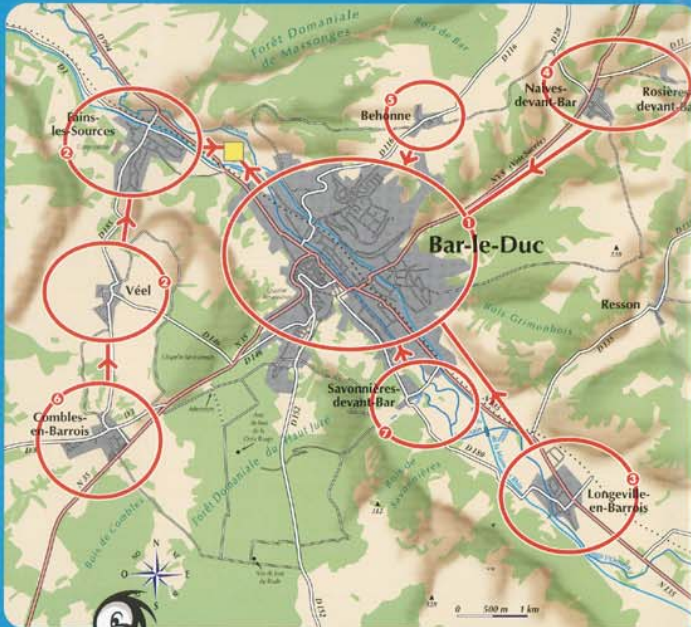


Le parcours des eaux usées dans le District



	équivalent-habitants	m3/jour eaux usées
1 BAR-LE-DUC	25 645	3 630
2 FAINS-VÉEL	3 750	520
3 LONGEVILLE	1 230	140
4 NAVES-ROSIÈRES	940	115
5 BEHONNE	850	125
6 COMBLES	816	110
7 SAVONNIÈRES	550	70
TOTAL	33 781	4 710

■ Usine de dépollution "La Héronnière"

Le mot du Président



En 1994, les communes du District de Bar-le-Duc décidaient d'unir leurs efforts pour réaliser l'ambitieux projet d'une reconquête de l'Ornois par une maîtrise de la collecte, du traitement et du rejet des eaux usées.

L'usine de dépollution, mise en eau le 12 février 1999 sous la présidence de Gérard Abbas, est l'aboutissement de très longues réflexions, démarches, études et volontés communes des élus et des personnels techniques. Ceci permet aujourd'hui de doter le District d'un excellent outil d'amélioration de l'environnement, et tout particulièrement, de la préservation de la qualité de l'eau de l'Ornois.

Le coût des travaux très élevé a nécessité l'engagement de plus de 37 millions de francs hors taxes. La mobilisation de nos partenaires financiers habituels, Conseil Général de la Meuse, Agence de Bassin, nous a permis de ne pas trop faire peser cet investissement sur l'évolution du prix de l'eau et de l'assainissement.

Cette usine de dépollution construite à proximité d'une héronnière, dotée d'équipements à la pointe de l'innovation technologique, témoigne de l'ampleur des problèmes posés.

Concepteurs, exécutants, financiers ont conjugué leurs efforts pour les résoudre, tant sur le plan technique qu'environnemental.

La faune, la flore de la vallée de l'Ornois, et les populations de ce secteur ne s'accoutument plus en l'an 2000 de la pollution d'hier, méritaient bien un tel effort.

Le Président
Bertrand Pancher



Chiffres-clés

- Capacité : 35 000 équivalent-habitants
- Volume nominal : 8 640 m³/jour
- Débit pointe : 1 120 m³/heure
- Consommation électrique : 1 500 000 KW/an

Financement

- Coût : 38 Millions de Francs Hors Taxes

Agence de l'eau Seine Normandie

40%

District de Bar-le-Duc

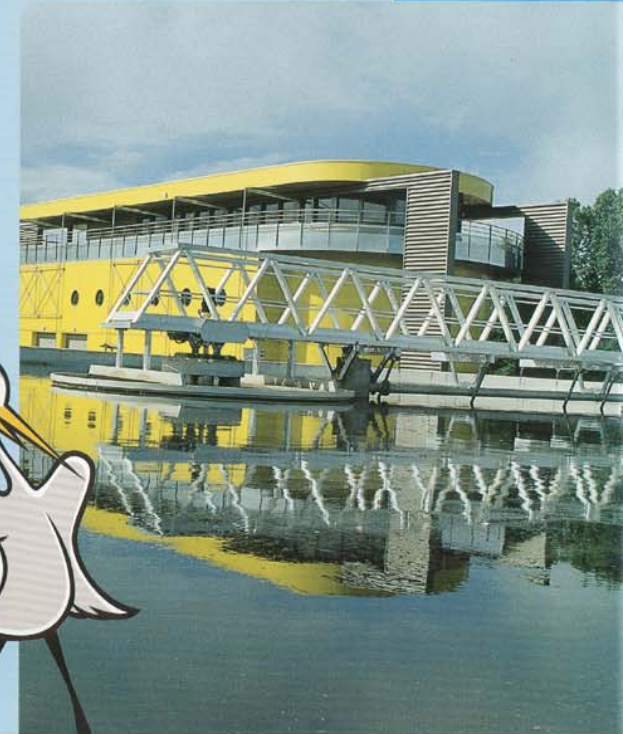
37%

Conseil général de la Meuse

23%



USINE DE DÉPOLLUTION "LA HÉRONNIÈRE"



Source : District de Bar-le-Duc 1999



1 Le pré-traitement

Il consiste à éliminer d'abord les déchets volumineux (papiers, cartons, plastiques, chiffons...), puis les sables et les graisses, difficilement biodégradables.



2 Le Biomaster®

Difficile à traiter, les graisses qui furent collectées dans le dégraisseur sont refoulées dans le BIOMASTER®. Dans cet ouvrage les graisses sont digérées par des micro-organismes dont l'action est stimulée par la présence d'oxygène.



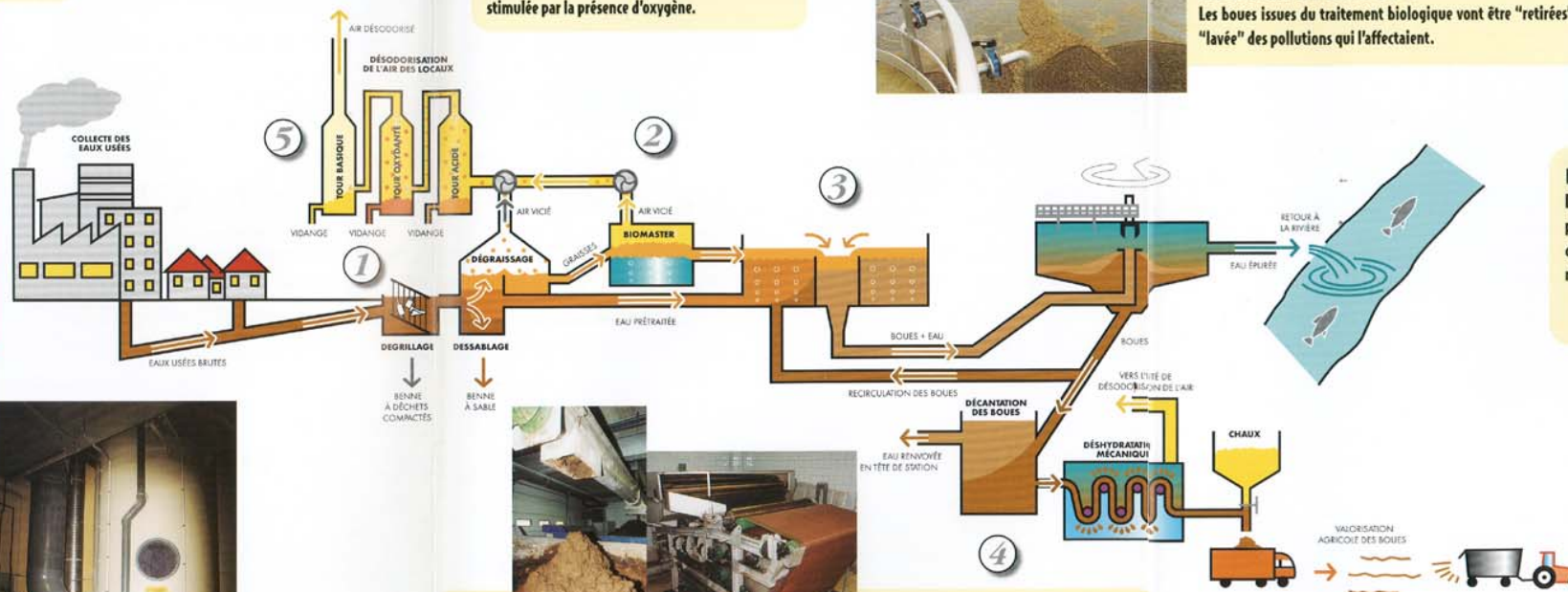
3 Les bassins :

Le bassin d'aération

L'eau va être nettoyée de ses matières organiques microscopiques à l'aide de bactéries et d'une autre partie des pollutions à l'aide d'un réactif chimique.

Les clarificateurs

Les boues issues du traitement biologique vont être "retirées" de l'eau qui sera alors "lavée" des pollutions qui l'affectaient.



Le laboratoire

Des analyses sont faites régulièrement pour vérifier la conformité du processus de dépollution de l'eau aux normes réglementaires.



5 La désodorisation de l'air des locaux

Le traitement des eaux usées produit de mauvaises odeurs qu'il faut traiter. L'air vicié, aspiré dans les bâtiments recouvrant les ouvrages de dépollution, est dirigé vers l'unité de désodorisation. Comme l'eau, il peut être nettoyé et débarrassé des mauvaises odeurs avant de regagner l'air libre. Pour cela, on procède à un lavage chimique des gaz malodorants.



4 La déshydratation et le chaulage des boues

Les boues sont encore trop liquides pour être manipulables, stockables et transportables. Elles vont être décantées, épaissies chimiquement (par floculation), puis égouttées et filtrées.

L'ajout de chaux améliore encore la déshydratation, bloque la fermentation et enrichit les boues en calcium. Les boues ainsi produites constituent un engrais de bonne qualité et facilement valorisable par les agriculteurs.



La salle d'exploitation

